

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

DIXIÈME ANNÉE N°1189 DU 4 FÉVRIER 2015

1801/2015 : 214^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE



SUIVEZ NOUS SUR

facebook

twitter

Google+

Email

**HAÏTI :
LE PIÈGE
PETROCARIBE**

**LA JOURNÉE
INTERNATIONALE
CONTRE LE CANCER**

1 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 7

SANTÉ page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 16

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 18

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 21

Nombre de pages :23

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 55 93 53 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 55 93 53 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : ELUTHER JEAN PAUL

COMITÉ DE RÉDACTION: José Ayassamy; Romuald Myriam; Jacques Davila; Wesley Aminata.

2 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LE POINT DE VUE DE JACQUES DAVILA

Suite au vote du budget national 2015, où le déficit national avoisine les 100 % du PIB global, donc de la réduction des DGF en valeurs à nos collectivités dépendantes sur laquelle se greffe l'inflation, l'érosion monétaire, avec des propositions de solutions inadaptées à la situation de crise, mais relevant de la fin du 19^e siècle, avec la réduction drastique de la consommation, donc de l'octroi de mer, de la TVA, de l'investissement tant privé que public etc. donc de la dégradation prévisible du service aux publics et de la montée de tous les égoïsmes; voici venue l'heure de prendre la mesure des gens réellement compétents en gestion financière, car il va falloir réduire, très, très sérieusement la voilure, restructurer drastiquement et reporter bien des investissements privés et publics, en ne gardant que ceux qui sont vraiment nécessaires, et sources d'économies véritables à court terme, tel que l'eau et l'utilisation des eaux grises, le recyclage des boues de STEP, la formation POINTUES des hommes aux nouveaux métiers, etc. sinon nous serons les mendiants les plus agressifs de la république après en avoir été les danseuses, n'ayant pas (plus) l'habitude de l'effort soutenu et prolongé, ni de la misère qui est prévisible, n'étant pas encore adulte car toujours assistés.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA GUADELOUPE

GRÈCE : LE COUP DE FORCE DE LA BCE

La BCE met la pression sur la Grèce. Ce mercredi soir, l'institution de Francfort a levé l'éligibilité des obligations d'Etat grecques

comme collatéraux pour les opérations normales de refinancement dans la zone euro. Ceci signifie que, pour venir retirer des liquidités auprès de la BCE, les banques ne pourront plus donner comme garanties les titres grecs. Cette décision lève en fait une exception qui avait été accordée à la Grèce sous la condition qu'elle suive le programme de la troïka. Normalement, la BCE n'accepte que les obligations d'Etat notées dans la catégorie "d'investissement" par les agences, ce qui n'est pas le cas des titres helléniques. Elle avait accepté des dérogations pour les pays "sous programme" en considérant que ces pays étaient sur la voie du retour à une meilleure notation. D'où cette condition du programme. Athènes ayant refusé de collaborer avec la troïka, la BCE, considérant de son propre chef qu'il n'y a pas de perspectives que le programme soit poursuivi, suspend l'exception. Le Conseil des gouverneurs n'aura donc pas attendu que les négociations s'engagent réellement entre Athènes et ses créanciers. La BCE est, du reste, allée à la limite de son mandat en suspendant cette exception sur la simple « présomption » (selon le communiqué de presse) qu'un accord ne pouvait être trouvé. Pour le moment, la BCE ne « coupe » pas le robinet à la Grèce. Certes, les banques grecques ne pourront guère aller, faute de collatéraux, se refinancer au guichet de la BCE. Les banques grecques pourront, en revanche, toujours bénéficier de l'accès à l'aide à la liquidité d'urgence (ELA) qui, cet après-midi, a été confirmé jusqu'au 28 février. Avec cet accès, les banques pourront continuer à fonctionner normalement, mais pendant 25 jours. Pas un de plus. Surtout, la BCE peut couper cet aide normalement « temporaire » à tout moment. Cette décision de la BCE est un coup de tonnerre : elle signale à la Grèce qu'elle n'est plus tenue dans la zone euro que par un fil, celui de l'ELA. Or, l'ELA est lui aussi dépendante de l'acceptation du programme. C'est clairement une offensive de la BCE contre le nouveau gouvernement afin qu'il revienne en arrière et accepte les conditions des créanciers. C'est un appui à la contre-offensive de Berlin qui enjoint Athènes de rentrer dans le rang de la troïka. C'est aussi une fin de non recevoir pour les propositions de Yanis Varoufakis, le ministre des Finances hellénique qui, mardi, a proposé des projets de restructuration de la dette hellénique. Mais il y a pire : la BCE menace de causer une panique bancaire pour forcer le gouvernement grec à céder. C'est là jouer avec le feu. Le calendrier est donc désormais clairement fixé : la Grèce dispose de

25 jours pour trouver un accord avec ses créanciers. Faute de quoi, il ne lui restera guère d'autres solutions que de sortir de facto de la zone euro. La BCE tente encore une fois clairement l'intimidation qui avait réussi par deux fois à faire céder les pouvoirs en place : en 2010 en Irlande et en 2013 à Chypre. La BCE affirme encore une fois un rôle politique qui n'est guère en accord avec sa soi-disant indépendance. Reste la question : Athènes baissera-t-elle la tête comme jadis Nicosie et Dublin ? Impossible à dire. Ce soir, Athènes a répété qu'il n'était pas question d'accepter la poursuite de l'austérité. La BCE est-elle prête à prendre le risque d'une sortie de la Grèce de la zone euro et le gouvernement grec est-il prêt à abandonner ses promesses électorales ? Toute la question est là.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

L' ANALYSE DE L' EMPLOI PAR L' INSEE

L'INSEE dans une note récente présente une analyse originale de l'emploi : La Guadeloupe est tournée vers les emplois des fonctions présentielles. En Guadeloupe, la sphère présentielle représente la moitié des emplois. Cette sphère regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des personnes présentes dans la zone qu'elles soient résidentes ou touriste (encadré). Les fonctions qui lui sont associées relèvent de professions directement liées aux services à la personne (administration, éducation-formation, santé, action sociale, services de proximité...). Le territoire guadeloupéen, malgré sa faible taille, est pourvu de tous les services publics. Le poids de l'administration publique y est donc important, avec plus d'un emploi sur dix, même si cette part a tendance à diminuer depuis 1999. La Guadeloupe se caractérise par une population vieillissante et une activité touristique intense. C'est en partie ce qui explique la forte proportion des fonctions présentielles sur le territoire : entre 1999 et 2011, l'emploi a crû de 66 % dans la fonction santé et l'action sociale. L'emploi dans les fonctions de gestion, de conception-recherche, de prestations intellectuelles, de commerce interentreprises et de culture-loisirs augmente aussi fortement (+ 38 %), la croissance étant même plus rapide qu'en France hexagonale. Ces fonctions sont qualifiées de métropolitaines, c'est-à-dire propres aux villes. Même si elles représentent un emploi sur

cinq, la part de l'emploi dans cette fonction reste en deçà de ce qui est observé en métropole. La majorité des emplois sont concentrés dans les fonctions de gestion (63 %). Les fonctions les plus dynamiques sont liées aux prestations intellectuelles (+85 %), mais leur poids reste encore marginal dans l'emploi total (2,4 %). Dans le même temps, les fonctions de production concrète se maintiennent, ce qui n'est pas le cas en France métropolitaine où l'effondrement de l'emploi dans des fonctions agricoles ou de fabrication a fait baisser sa part de quatre points. En Guadeloupe, les fonctions de production concrète résistent grâce une bonne tenue de l'emploi dans les fonctions du BTP et de la fabrication. A l'opposé, les fonctions agricoles chutent fortement en perdant un quart d'emploi en 15 ans. La crise de 2009 contre la vie chère et les changements démographiques impactent la répartition des emplois en Guadeloupe. La croissance annuelle de l'emploi entre 2006 et 2011, moins rapide que sur la période 1999-2006, reste plus importante que la croissance de la population (+0,7 % contre +0,2%). Néanmoins, l'emploi dans les fonctions métropolitaines a connu un net ralentissement entre 2006 et 2011, notamment dans les fonctions de gestion qui représentent l'essentiel des emplois. Dans ces fonctions, la croissance annuelle moyenne de l'emploi est passée de 4,1 % par an entre 1999 et 2006 à 0,1 % par an entre 2006 et 2011. Il en va de même pour les fonctions de services de proximité et de distribution. Le ralentissement observé dans les fonctions d'éducation et de formation est quant à lui, plus lié aux changements démographiques que connaît le territoire qu'à un effet post-crise. La chute continue pour les fonctions agricoles qui restent sur des pertes annuelles d'emplois de l'ordre de 2,9 %. Les fonctions d'entretien et de réparation sortent du lot et regagnent des emplois sur la période 2006-2011 (+ 1,2 %) alors qu'elle en perdait sur la période 1999-2006 (-1,2 %). Au final, peu de fonctions ont connu une croissance un peu plus rapide sur la période 2006-2011 qu'avant. Il reste deux exceptions avec par ordre décroissant les fonctions du commerce-interentreprises et de l'administration publique.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

6 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ, POLITIQUE ET ÉCONOMIE MONDIALES

LA TROÏKA PREND POSITION SUR LES AFFAIRES MONDIALES

À Pékin, le 3 février, la Chine, la Russie et l'Inde ont analysé dans cette capitale les sujets attirant le plus d'attention au monde. Les pays sont convenus à élargir leur coopération à trois niveaux en plaidant pour la clôture des négociations sur la convention internationale visant le terrorisme, a-t-on indiqué aujourd'hui. Une déclaration diffusée ce petit matin met en avant les aspects abordés lundi à Pékin par le Chinois Wang Yi, le Russe Sergueï Lavrov et l'Inde Sushma Swaraj. Le document contenant 30 points englobe un éventail de sujets capitaux. Parmi les points traités par la Troïka, l'élargissement de la coopération en matière d'agriculture, atténuation des catastrophes naturelles, services médicaux et santé publique s'avère particulièrement remarquable, ainsi que le sondage des atouts dans le domaine du transport, production de gaz naturel, haute technologie et protection environnementale. Les trois chanceliers, Wang, Lavrov et Swaraj, ont été d'accord pour la tenue du 70e anniversaire de la victoire sur le fascisme. Quant à la lutte contre le terrorisme, les ministres ont exhorté à mettre fin au plus tôt aux négociations au sujet de la Convention intégrale sur le terrorisme international en soulignant qu'il n'est pas lieu d'une justification idéologique, religieuse, politique, raciale, ethnique ou autre pour ces actes abominables. Des analystes de cette capitale ont commenté les aspects d'ordre international, dont le soutien à la transition politique en Afghanistan moyennant des élections et la solution du sujet nucléaire en Iran par la voie politique et diplomatique. D'autres foyers de tensions traités par les Ministres ont été les événements récents en Syrie, à propos desquels ils ont noté qu'il n'y a pas d'issue militaire; ils ont analysé également le panorama du conflit entre l'Israël et la Palestine, l'agitation en Irak et l'actuelle crise en Ukraine. Sur le plan économique, les chanceliers ont exigé une réforme immédiate du système financier international et une représentation plus large des marchés émergents et des pays sous-développés.

AMÉRIQUE CARAÏBE

HAÏTI : LE PIÈGE DE PETROCARIBE

Le ministre des finances a annoncé que la baisse des prix du pétrole sur le marché international risque d'engendrer l'effondrement du programme PetroCaribe. Dans ce cas, le gouvernement aura des difficultés à achever les différents projets financés par ce programme. Il a aussi déclaré la possibilité que la disparition éventuelle du programme PetroCaribe et la réduction des prix à la pompe provoquent « l'effondrement général de l'État » si elles ne sont pas gérées avec la prudence maximale. Haïti est en effet très dépendant de PetroCaribe. En effet, la dette d'Haïti envers l'État vénézuélien s'est élevée à 1,6 milliard de dollars américains au 31 décembre 2014. Quand le prix du pétrole passe de 100 à 150 dollars, Haïti paie au comptant 40 % du montant de ses achats en pétrole, puis 50 % si le prix se situe entre 80 et 100 dollars, 60 % quand il se situe entre 50 et 80 dollars et 70 % pour un prix entre 40 et 50 dollars comme c'est le cas actuellement. Au cas où le prix tombe entre 30 et 40 dollars, Haïti devra payer au comptant 75 % et emprunter le reste à un taux d'intérêts annuels de 2 % sur une période de 17 ans incluant 2 ans de grâce. Plus le prix baisse, moins l'État haïtien contractera de dettes. Mais également, moins elle disposera de ressources dans le cadre du programme PetroCaribe et moins le pays investira. Rappelons que compte tenu du refus des banques externes de financer les investissements publics haïtiens nécessaires pour équiper le pays prévus par le budget national, le gouvernement a donc utilisé Petrocaribe. Mais, l'investissement public pour équiper le pays a un faible impact sur la croissance économique. Ceux qui analysent le budget savent bien le peu d'impact de l'investissement public. Haïti est en réalité confronté au problème du financement de son programme d'investissement et à celui d'une faible croissance économique. Si il n'y a pas une réponse rationnelle à ces deux questions alors Haïti ne sera pas dans trente ans un pays émergent et le niveau de vie de sa population n'augmentera pas.

AU BRÉSIL LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE MACHISTE SE RENFORCE

La présidente brésilienne, Dilma Rousseff, a assuré aujourd'hui que son Gouvernement luttera contre la violence machiste contre les femmes dans le pays. Il est très important que nous ayons cette attitude de coopération non seulement de la part du Gouvernement. Toute la société a à se compromettre contre cette violence qui affecte les femmes, a remarqué la mandataire dans l'inauguration de la première Maison pour la Femme sur le Grand Champ, un état de Mato Grosso do Sul. La maison incluse dans le programme Femme, Vivre sans violence, offrira une attention dans des aires de santé, une assistance psychologique, juridique, ainsi qu'une orientation dans la recherche de travail. Le projet aspire à convertir en instrument de tolérance zéro contre la violence à qui ils soumettent à beaucoup de femmes dans le pays, a dit Rousseff. Ces unités faciliteront l'attaque conjointe de tous les organes de l'État contre la violence machiste, puisqu'ils disposeront d'un commissariat et d'un ministère public qui fonctionnera les 24 heures avec l'objectif de faciliter les plaintes contre les agresseurs, il est ressorti. L'enceinte inaugurée sur un Grand Champ dispose de 126 professionnels et l'expectative est d'arriver à 160 qui s'occuperont d'environ 200 ou 250 cas par jour. Ces unités faciliteront l'attaque conjointe de tous les organes de l'État contre la violence un machiste, puisqu'ils disposeront d'un commissariat et d'un ministère public qui fonctionnera les 24 heures avec l'objectif de faciliter les plaintes contre les agresseurs, il est ressorti. L'enceinte inaugurée sur un Grand Champ dispose de 126 professionnels et l'expectative est d'arriver à 160 qui s'occuperont d'environ 200 ou 250 cas par jour. Cette initiative se base sur un modèle semblable produit par le Gouvernement de El Salvador, nommé Ciudad Mujer (Ville de Femme), lequel depuis a pris quelques 600 cas.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

SANTÉ

LA JOURNÉE MONDIALE CONTRE LE CANCER

Chaque année le 4 février, pour la Journée mondiale contre le cancer, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) soutiennent l'Union internationale contre le cancer (UICC) pour promouvoir les moyens de faire reculer la charge de morbidité imputable à cette maladie. Le terme général de «cancer» s'applique à un grand groupe de maladies pouvant toucher n'importe quelle partie de l'organisme. On parle aussi de tumeurs malignes ou de néoplasmes. L'un des traits caractéristiques du cancer est la prolifération rapide de cellules anormales qui, au-delà de leur délimitation habituelle, peuvent envahir des parties adjacentes de l'organisme, puis essaimer dans d'autres organes. On parle alors de métastases, celles-ci étant la principale cause de décès par cancer.

Le problème

Le cancer est une cause majeure de décès dans le monde à l'origine de 8,2 millions de décès en 2012. Les principaux types de cancer sont les suivants:

**cancer du poumon (1,59 million de décès)
cancer du foie (745 000 décès)
cancer de l'estomac (723 000 décès)
cancer colorectal (694 000 décès)
cancer du sein (521 000 décès)
cancer de l'œsophage (400 000 décès).**

Quelle est la cause du cancer?

Le cancer apparaît à partir d'une seule cellule. La transformation d'une cellule normale en cellule tumorale est un processus passant par plusieurs étapes. Il y a classiquement une évolution vers une lésion précancéreuse

puis vers une tumeur maligne. Ces modifications proviennent des interactions entre les facteurs génétiques propres au sujet et des agents extérieurs pouvant être classés en trois catégories:

les cancérogènes physiques, comme le rayonnement ultraviolet et les radiations ionisantes;

les cancérogènes chimiques, comme l'amiante, les composants de la fumée du tabac, l'aflatoxine (contaminant des denrées alimentaires) ou l'arsenic (polluant de l'eau de boisson);

les cancérogènes biologiques, comme des infections dues à certains virus, bactéries ou parasites.

Par le biais de son institution spécialisée, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'OMS tient à jour une classification des agents cancérogènes.

Le vieillissement est un autre facteur fondamental dans l'apparition du cancer. On observe en effet une augmentation spectaculaire de l'incidence avec l'âge, très vraisemblablement due à l'accumulation des risques de cancers spécifiques tout au long de la vie, conjuguée au fait que les mécanismes de réparation tendent généralement à perdre de leur efficacité avec l'âge.

Facteurs de risque du cancer

Le tabagisme, la consommation d'alcool, une alimentation déséquilibrée et les infections chroniques liées aux virus de l'hépatite B (HBV), de l'hépatite C (HCV) et de certains types de papillomavirus humain (HPV) sont les principaux facteurs de risque cancéreux dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Le cancer du col, provoqué par le HPV, est une cause majeure de mortalité cancéreuse chez les femmes des pays à faible revenu.

Comment réduire la charge du cancer?

On a des connaissances étendues sur les causes du cancer, les interventions pour sa prévention et la prise en charge de la maladie. On peut réduire et endiguer le cancer en appliquant des stratégies fondées sur des bases factuelles pour la prévention, le dépistage précoce et la prise en charge des patients. Avec une détection précoce et un traitement adéquat, les chances de guérison sont grandes pour de nombreux cancers.

Modifier et éviter les facteurs de risque

On pourrait éviter plus de 30% de la mortalité dûe au cancer en modifiant ou en évitant les principaux facteurs de risque, à savoir:

le tabagisme;

la surcharge pondérale ou l'obésité;

la consommation insuffisante de fruits et légumes;

le manque d'exercice physique (sédentarité);

la consommation d'alcool;

l'infection à HPV sexuellement transmissible et à HBV;

la pollution de l'air des villes;

les fumées à l'intérieur des habitations dues à l'utilisation de combustibles solides par les ménages.

À lui seul, le tabagisme est le facteur de risque cancéreux le plus important, entraînant dans le monde 22% de la mortalité par cancer et 71% des décès par cancer du poumon. Dans de nombreux pays à revenu faible, jusqu'à 20% des décès par cancer sont dus aux infections à HBV et à HPV.

Stratégies de prévention

éviter les facteurs de risque énumérés ci-dessus;

vacciner contre le virus du papillome humain (HPV) et contre le virus de l'hépatite B (HBV).;

lutter contre les risques professionnels;

réduire l'exposition au soleil.

Dépistage précoce

La détection et le traitement précoces des cas permettent de réduire la mortalité due au cancer. Un dépistage précoce comporte deux volets:

Diagnostic précoce

La connaissance des signes et symptômes précoces (pour certains types de cancer, comme le cancer du col de l'utérus, du sein, du colon, du rectum et de la cavité buccale) permet un diagnostic précoce et un traitement rapide, avant que la maladie ne soit à un stade avancé. Les programmes de diagnostic précoce sont particulièrement utiles dans les milieux défavorisés où, dans leur majorité, les malades sont diagnostiqués très tardivement et où il n'y a pas de dépistage.

Dépistage

Il se définit par l'utilisation systématique d'un test dans une population asymptomatique. Il vise à repérer les personnes présentant des anomalies évocatrices d'un cancer particulier ou d'un stade précancéreux et à les adresser rapidement à la structure appropriée pour le diagnostic et le traitement. Les programmes de dépistage sont particulièrement efficaces pour les cancers fréquents, pour lesquels on dispose d'un test économique, d'un coût abordable, acceptable et accessible pour la majorité de la population exposée.

Exemples de méthodes de dépistage:

**l'inspection visuelle après application d'acide acétique (IVA) pour le cancer du col dans les milieux défavorisés;
le test de Papanicolaou pour le dépistage du cancer du col dans les milieux à revenu élevé ou intermédiaire;
la mammographie pour le dépistage du cancer du sein dans les milieux à revenu élevé ou intermédiaire.**

Traitement

Le traitement du cancer suppose la sélection soigneuse

d'une ou de plusieurs interventions, chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie. L'objectif est de guérir la maladie ou de prolonger considérablement la vie du patient, tout en améliorant sa qualité de vie. L'appui psychologique vient compléter le diagnostic et le traitement du cancer. Certains des types de cancer les plus répandus tels que le cancer du sein, le cancer du col de l'utérus, le cancer de la cavité buccale et le cancer colorectal présentent des taux de guérison plus élevés s'ils sont décelés et traités précocement conformément aux meilleures pratiques. Certains types de cancer, bien que disséminés, tels que les leucémies et les lymphomes chez l'enfant, ou le séminome du testicule, présentent des taux de guérison élevés s'ils sont traités correctement.

Soins palliatifs

Les soins palliatifs consistent à soulager plutôt qu'à guérir les symptômes provoqués par le cancer. Les soins palliatifs peuvent aider les gens à vivre plus confortablement; il s'agit d'un besoin humanitaire urgent partout dans le monde pour les personnes atteintes de cancer ou d'autres maladies chroniques mortelles. Ils sont particulièrement nécessaires là où il existe une forte proportion de malades à un stade avancé pour lesquels les chances de guérison sont très minces. Les soins palliatifs permettent d'atténuer les problèmes physiques, psychosociaux et spirituels chez plus de 90% des malades du cancer à un stade avancé. Des stratégies efficaces de santé publique, comportant des soins dans la communauté ou à domicile, sont indispensables pour soulager la douleur, dispenser des soins palliatifs aux malades et aider leur famille dans les milieux défavorisés. Il est indispensable d'améliorer l'accès à la morphine par voie orale pour traiter la douleur cancéreuse modérée à sévère, dont souffrent plus de 80% des malades en phase terminale.

L'action de l'OMS

En 2013, l'OMS a lancé son Plan d'action mondial pour la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles

2013-2020 EN qui vise à réduire de 25% la mortalité prématurée due au cancer, aux maladies cardio-vasculaires, diabète et aux maladies respiratoires chroniques. L'OMS et son institution spécialisée, le Centre international de Recherche sur le Cancer, collaborent avec d'autres organisations des Nations Unies et partenaires pour:

renforcer l'engagement politique en faveur de la prévention et de la lutte anticancéreuses;

coordonner et mener les recherches sur les causes de cancer chez l'homme, ainsi que sur les mécanismes de la carcinogénèse;

élaborer des stratégies de prévention et de lutte anticancéreuses;

produire de nouvelles connaissances et diffuser celles qui existent déjà pour faciliter la mise en œuvre de méthodes de lutte anticancéreuse fondées sur des bases factuelles;

élaborer des normes et des outils pour guider la planification et la mise en œuvre d'interventions pour la prévention, la détection précoce, le traitement et les soins;

faciliter la création de vastes réseaux de partenaires et d'experts de la lutte anticancéreuse aux niveaux mondial, régional et national;

renforcer les systèmes de santé aux niveaux national et local pour soigner et guérir les malades;

fournir une assistance technique pour le transfert rapide et efficace des interventions fondées sur les meilleures pratiques dans les pays en développement.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

15 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

La Bourse de Tokyo a fini en forte hausse mercredi, dans le sillage des valeurs bancaires après les solides résultats de Mitsubishi UFJ Financial Group . L'espoir d'un accord sur la dette grecque et la remontée des cours du pétrole ont contribué à gonfler le moral des investisseurs. Cela étant, le brut subissait un coup d'arrêt mercredi, avec un brut léger américain en recul de plus de 1%, tandis que le Brent stagnait après un gain de 16% durant les trois séances précédentes. L'indice Nikkei a gagné 342,89 points (1,98%) à 17.678,74, tandis que le Topix a progressé de 24,61 points (1,77%) à 1.417. MUFG, première banque japonaise par l'actif, a fait état mardi d'une hausse plus importante que prévu de son bénéfice net trimestriel. "Les solides profits des banques alimenteront les rendements des actionnaires: c'est ce qu'on pense de plus en plus", dit Toshiyuki Kanayama (Monex Securities). MUFG elle-même a gagné 5,16%. La "saison" des résultats est également bien lancée au Japon. Toyota a ainsi annoncé après la clôture un bénéfice net sur neuf mois en hausse de plus de 13% et a dit s'attendre à une croissance de près de 17% de son bénéfice annuel. L'action a terminé en hausse de 2,4%

ÉTATS UNIS

Wall Street a fini sans conviction mercredi, freinée par une décision de la Banque centrale européenne (BCE) sur la Grèce même si le marché a bien résisté à une rechute du pétrole: le Dow Jones a pris 0,04% mais le Nasdaq a cédé 0,23%. Selon les résultats définitifs à la clôture, l'indice vedette Dow Jones Industrial Average a avancé de 6,62 points à 17.673,02 points, tandis que le Nasdaq a reculé de 11,03 points, à 4.716,70 points. L'indice élargi S&P 500, très suivi par les investisseurs, a reculé de 0,42%, soit 8,52 points, à 2.041,51 points. En baisse à l'ouverture, les indices de la place financière ont tergiversé avant de regagner du terrain. Mais un mouvement de ventes de dernière minute a eu raison des velléités de rebond du marché. C'est lié à un communiqué de la BCE

(Banque centrale européenne) qui a semblé montrer au marché que nous ne nous rapprochions pas tant que cela d'une résolution du cas grec, a commenté Art Hogan, de Wunderlich Securities. L'institution de Francfort a annoncé mercredi en toute fin d'échanges à Wall Street qu'elle avait décidé de ne plus accepter les obligations d'Etat grecques comme garanties pour des prêts aux banques du pays. Cette suspension décidée mercredi par le conseil des gouverneurs est conforme aux règles de l'eurosysteme, étant donné qu'il n'est pas possible à l'heure actuelle d'anticiper une issue positive du programme d'aide international dont bénéficie Athènes, selon un communiqué de l'institution, dont la décision risque de précipiter l'asphyxie financière de l'Etat grec. Le marché obligataire, favorisé par les investisseurs à la recherche d'actifs jugés sûrs, finissait en hausse après une séance hésitante. Le rendement des bons du Trésor à 10 ans reculait à 1,750% contre 1,790% mardi soir, et celui à trente ans à 2,345% contre 2,382% précédemment.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé mercredi dans le désordre sous les effets contrastés d'indicateurs économiques européens plutôt meilleurs que prévu, d'une moindre crispation autour du dossier grec et d'un nouveau plongeon des cours du pétrole. À Paris, le CAC 40 a pris 0,39% (18,40 points) à 4.696,30 points. À Francfort, le Dax a avancé de 0,19% et, à Londres, le FTSE a cédé 0,17%. Les indices européens reflètent une séance indécise avec +0,49% pour l'Eurofirst 300 et +0,04% pour l'Eurostoxx 50. Les marchés ont apprécié les propos du Premier ministre grec, Alexis Tsipras, assurant que son pays respectait les règles de l'Union européenne et que les discussions engagées sur le dossier de la dette progressaient favorablement. Dans ce contexte, les banques grecques ont tiré leur épingle du jeu avec +20,8% pour Banque du Pirée et +10,7% pour Eurobank. Autres éléments bien accueillis par les investisseurs, le rythme de croissance du secteur privé dans la zone euro a atteint un pic de six mois en janvier tandis que les ventes au détail ont, sur un an, connu leur plus forte progression en près de huit ans en décembre. Pendant ce temps, les cours du pétrole, qui avaient rebondi de près de 20% au cours des quatre séances précédentes, sont repartis à la baisse, plombés par des

données indiquant une nouvelle accumulation des stocks aux Etats-Unis. Vers 17h45, le Brent perd environ 3%, autour de 56 dollars le baril, et le brut léger américain près de 5%, repassant sous les 50 dollars. Dans leur sillage l'indice regroupant les valeurs pétrolières européennes a perdu 1,02%, baisse sectorielle la plus marquée, avec notamment des reculs de 1% pour BP et de 1,1% pour Total.

CHANGE

Vers 17H00 GMT (18H00 HEC), la monnaie unique européenne valait 1,1423 dollar, contre 1,1479 dollar mardi vers 22H00 GMT. Le devise européenne perdait également du terrain face à la monnaie nipponne, à 134,26 yens contre 134,96 yens mardi. Le dollar se stabilisait face à la devise japonaise, à 117,54 yens contre 117,57 yens la veille. Les nouveaux dirigeants grecs poursuivaient mercredi leur tournée européenne. Le ministre des Finances Yanis Varoufakis était en visite au siège de la Banque centrale européenne (BCE) à Francfort, où il a rencontré le président de l'institution Mario Draghi. Vers 17H00 GMT, la livre britannique montait face à la monnaie unique européenne, à 75,06 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5216 dollar pour une livre. La devise suisse progressait face à l'euro, à 1,0546 franc suisse pour un euro, comme face au billet vert, à 0,9232 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2481 yuans pour un dollar, contre 6,2582 yuans la veille. L'once d'or a fini à 1268,50 dollars au fixing du soir, contre 1264,25 dollars mardi.

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, DROIT, PATRIMOINE

LES ENJEUX JURIDIQUES DU TRAITEMENT CONTRE L'HÉPATITE C

De nouveaux médicaments pour guérir de l'hépatite C sont disponibles comme le SOVALDI . Quels sont les droits des patients

18 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

et surtout quels sont les risques pour les libertés individuelles des mesures anti-détournement que le laboratoire veut prendre ? Un arrêté du ministre de la santé du 18 novembre 2014 relatif aux conditions de prise en charge de spécialités pharmaceutiques disposant d'une autorisation de mise sur le marché inscrites sur la liste visée à l'article L.5126-4 du Code de la Santé Publique a été publié au JORF du 20 novembre 2014. Cet arrêté concerne le SOVALDI, fabriqué par le laboratoire GILEAD Sciences International LTD. Le SOVALDI, appartenant à une nouvelle classe d'antiviraux à action directe, fabriqué pour soigner l'hépatite C, est beaucoup plus efficace que l'association de Peg-Interferon et de Ribavirine. Il présente aussi moins d'effets secondaires. Le SOVALDI est pris en charge par l'assurance-maladie, conformément à l'article L.162-17, deuxième alinéa du Code de la Sécurité Sociale. Compte tenu du caractère irremplaçable et particulièrement coûteux du médicament relevant du présent arrêté et conformément à l'article R.322-2, la participation de l'assuré aux frais d'acquisition du médicament est supprimé. Le comité économique des produits de santé a fixé en effet le prix de la boîte de SOVALDI de 28 comprimés à 13 667 euros hors taxes. Le coût du traitement de trois mois est de 41 000 euros. Aux États-Unis, le coût du traitement dépasse 70 000 euros. Le dispositif de la ministre de la santé Marisol Touraine (loi de financement de la Sécurité Sociale) plafonne le chiffre d'affaires global que les laboratoires peuvent réaliser avec les médicaments prescrits pour traiter l'hépatite C. Dès que leur chiffre d'affaires aura atteint un seuil fixé à 700 millions d'euros en 2015, une partie du bénéfice sera reversé à l'Assurance Maladie. Une annexe précise les seules indications thérapeutiques ouvrant droit à la prise en charge ou au remboursement du médicament. Les mesures anti détournement sont-elles acceptables ? Le laboratoire GILEAD a prévu des mesures anti-détournement du SOVALDI dans sa commercialisation dans nombre de pays émergents. GILEAD a signé un accord de licence volontaire en septembre 2014 avec neuf producteurs de médicaments génériques indiens. D'autres accords sont en préparation ou imminents. Cet accord permet la fabrication du Sofosbuvir, la molécule du SOVALDI, dans 91 pays en développement, sous réserve de conditions précises. Les fabricants de génériques doivent fabriquer des comprimés de forme et de couleurs différentes du SOVALDI « original ». Une mesure permettant de repérer très vite les copies réexportées illégalement.

Mais GILEAD prévoit surtout l'accès du patient au médicament à partir d'un distributeur agréé ou auprès d'un professionnel de santé, sur une base nominative, avec des justificatifs d'identité, de la citoyenneté et du lieu de résidence. Chaque flacon de comprimés a un QR code, intégrant toutes les informations du patient. GILEAD peut contrôler notamment avec un smartphone ou par d'autres moyens, l'authenticité des informations, nécessairement confidentielles puisqu'elles touchent la santé. Le dispositif mis en place permet à GILEAD de contacter le prescripteur à tout moment et de vérifier le dispositif de soins. Le traitement sera délivré pour un mois et non pour la totalité des trois mois. Le patient doit s'engager par écrit à retourner, personnellement, le flacon vide avant de pouvoir obtenir le suivant. Une exigence posant des difficultés dans les pays sans réseau de soins, avec tous les aléas de la poste. Le représentant du laboratoire GILEAD désigné comme Patient Support Executive, c'est-à-dire, chargé de vérifier les informations du patient, pourra-t-il interrompre le traitement si un flacon n'a pas été retourné ? De quelle manière influera-t-il sur le traitement ? Les patients atteints de l'hépatite C sont fréquemment atteints d'autres maladies comme le VIH. Est-on en mesure de ne pas exposer le patient à « une fuite » des informations confidentielles ? Quel est le rôle exact du médecin ? Confidentialité des soins, secret médical, traitement médical, respect de la liberté individuelle, inégalité d'accès aux soins pour les personnes les plus défavorisées, sans domicile et marginalisées, contrôle politique, corruption, et surtout la possible ingérence directe ou indirecte du laboratoire GILEAD dans le traitement médical, autant de conséquences négatives inhérentes aux mesures anti-détournement dénoncées notamment par Médecins Sans Frontières. La bataille juridique autour de l'hépatite C ne fait que commencer. GILEAD a interjeté appel d'une décision de rejet d'un des brevets du SOVALDI par l'Office indien des brevets. Mais beaucoup d'autres contentieux existent ou vont naître. On avance à grands pas dans le traitement, de l'hépatite C, l'objectif aussi est de ne pas régresser à grands pas dans le respect des libertés individuelles. Une résolution de l'OMS ne serait pas inutile...

© 2015 La Nation

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD ELUTHER ET LE CABINET DE CONSULTANT INTERFACE

20 LA NATION N°1189 / MERCREDI 4 FÉVRIER 2015

T TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2015 à 9,61euros de l'heure. Avec cette hausse , le salaire minimum passe à 1457,52 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum devrait être différent .

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au troisième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers est de 125,24 et augmente de 0,47% sur un an. .

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2012: 410 335 habitants

OFFRE

PIB 2013 : **8103** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2013: **2897**

RESSOURCES TOTALES : 11 000

DEMANDE

CONSOMMATION 2013: 8 491 (**4928** ménages et **3563** administration)

INVESTISSEMENT 2013 : **1465**

EXPORTATIONS 2013 : **830**

DEMANDE TOTALE : 11 000

PRIX

DÉCEMBRE 2014 : 0,8 % sur un mois ; 0,6 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C D E) en novembre 2014: 74270 (0,2% sur un mois et 5 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en novembre 2014 : 720 (- 1 % sur un mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

LA NATION POUR VOUS INFORMER

**SUIVEZ NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**